

Carnet Beuvardois

Naissances

Elléana MORIZET, née le 23/02/2014
 Sarah et Louis COURSOLE, nés le 10/04/2014
 Maxence CARO, né le 07/05/2014
 Marion LÉPINE, née le 29/07/2014
 Inna NAINVILLE, née le 07/08/2014
 Nolan COQUILLE-LABARRE, né le 13/08/2014
 Léo DELAITRE-TORTOROLO, né le 20/10/2014

Baptêmes civils

Drazic et Alayna GANDON, le 30/08/2014

Mariages

Ombeline AUSSÉDAT avec François-Xavier DEGERMANN, le 17/05/2014
 Valérie CHEUTIN avec Jérôme MORIZET, le 19/07/2014
 Roxane BOQUILLON avec Fabrice VINCENT, le 09/08/2014
 Sabrina ALLART avec Christophe BRIS, le 23/08/2014

Décès

Madame VAUDOIS Josette, née MASSON, le 10/06/2014, dans sa 94^{ème} année
 Monsieur GENEL Denis, le 25/07/2014, dans sa 82^{ème} année
 Madame GENEL Jacqueline, le 15/09/2014, dans sa 78^{ème} année
 Enfant DELAITRE-TORTOROLO Léo, le 05/11/2014, à l'âge de 15 jours
 Monsieur COULON Albert, le 25/11/2014, à l'âge de 66 ans

Réussites aux examens

Brevets des Collèges

Pierrick DURDON
 Camille MOZARD
 Thomas MUNOZ
 Thibaut SENET

Baccalauréats

Coralie COULOMBEAU - BAC L
 option langue chinoise - mention très bien
 Alexiane DOLIGNON - BAC PRO ASSP
 Cécilia ROBERT - BAC ES

BTS

Thomas COMMERÇON

Communiqué de la rédaction
 Si vous désirez que la réussite à un examen de votre enfant soit signalée dans le Petit Journal, n'oubliez pas d'avertir la mairie ou Marc Lebeau. Une « omission » ne peut être imputée à la rédaction.

Calendrier des manifestations à venir

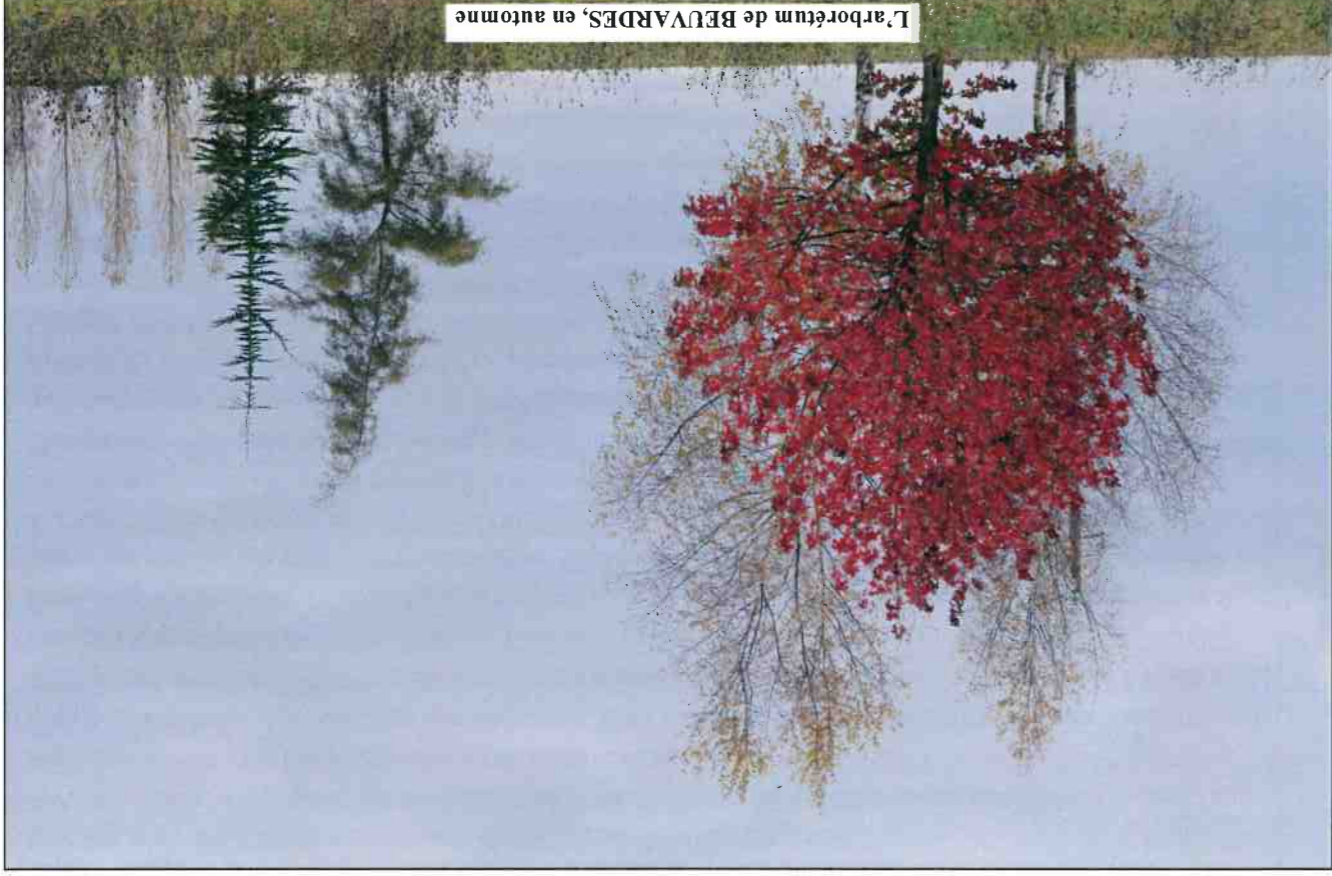
Dimanche 21 décembre 2014, à 16h30, Noël communal
Vendredi 09 janvier 2015, à 18h30, vœux du maire et du conseil municipal, en présence du député-maire Jacques KRABAL.

Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.
Marc LEBEAU 6 Les Tillieux 02130 Beuvardes
 Tél : 03 23 71 20 64 06 86 81 56 12
 Messagerie : marc.lebeau@wanadoo.fr

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

n° 54 — décembre 2014



mairie de BEUVARDES Téléphone : 03 23 71 20 15
 Fax : 03 23 71 44 01
 mairie.beuvardes@wanadoo.fr

Le maire :

Lucien

JÉRÔME

Les adjoints :

1^{er} adjoint :

Noël

BELLIER

2^{ème} adjoint :

Jean-Claude

BEYELER

Secrétariat de la mairie Horaires d'ouverture au public

lundi	mercredi	vendredi
09h00 - 12h00	09h00 - 12h00	09h00 - 12h00
14h00 - 17h00		



La vie à l'école

Écocitoyenneté

Les élèves de 6 classes de Beuvardes et de la classe d'Épieds, équipés de gants et de chaussoles, ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » organisée par une marque de distribution. Merci aux parents qui ont encadré les différents parcours dans les villages. Monsieur Varoqueaux, ambassadeur du tri à la CCT, a suivi la classe des TPS/PS/MS puis a ensuite expliqué comment trier les déchets ramassés.

La première période chez les TPS/PS/MS de M^{me} Martel

Nous avons travaillé sur l'histoire d'un « Petit ogre qui voulait aller à l'école ».



La semaine du goût

Fabrication et dégustation de recettes sur les saveurs : sucrée, salée, amère, acide.

Nous avons également participé à la fête des légumes anciens, à la ferme de la Genèvevroye, à Rocourt-Saint-Martin, en décorant des têtes à la manière du peintre italien Arcimboldo.



27

Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois,

Certains se sont inquiétés et m'ont fait part de leur étonnement de ne plus voir paraître le « petit journal ».

En effet, les événements graves qui ont secoué notre village, commencés depuis maintenant plus d'un an, ont perturbé nombre d'entre nous.

Les bonnes volontés qui œuvrent jour après jour, sans relâche, sans compter ni leur temps ni leur fatigue, pour un meilleur rayonnement de la commune et le bien-être de ses habitants, et cela n'est pas facile face aux réformes qui se profilent, toutes ces personnes se sont senties trahies, au vu du bilan exceptionnel affiché sur le mandat passé.

Avant, pendant et après les élections de mars dernier, des débordements et actes scandaleux, répréhensibles, ont été perpétrés dans notre village.

Des administrés, des élus ont été menacés. Des « documents » infamants, et bien évidemment anonymes, ont été distribués au dernier moment, avant les élections. Dans quel but ? Pour quel résultat escompté ? Je vous laisse en tirer les conclusions évidentes...

Sans respect ni pour l'âge, ni pour la fonction, ni pour la personne, ces actes n'ont rien à voir avec un fonctionnement démocratique. Ces pratiques (lettres anonymes) nous rappellent les années noires de notre histoire proche. Ces faits sont répréhensibles.

Des menaces ont été proférées et des biens privés ont été détériorés.

Des préparations de manifestations (feu de la Saint Jean) ont été gravement perturbées par des individus qui ne respectent pas le travail effectué par des bénévoles.

Pour tous ces faits inqualifiables des plaintes ont été déposées en gendarmerie.

Malgré toutes ces manipulations nauséabondes, la liste que je présentais a été élue au premier tour du scrutin. Le maire a également été élu au premier tour du scrutin.

Le conseil municipal est maintenant installé, opérationnel et prêt à traiter les différents dossiers concernant la commune. Vous lirez, ci-après, les fonctions de chacun.

Comme je le spécifiais dans mes précédents messages :

- il ne faut surtout pas que nos villages deviennent demain des coquilles vides.

- il faut absolument préserver le rôle des maires et leurs fonctions démocratiques permettant aux administrés d'avoir accès aux demandes d'informations, par des contacts humains et non dématérialisés et anonymes, ou encore, par des services plus lointains géographiquement, avec un personnel certes compétent, mais pas toujours identifié.

- la gestion des communes doit se faire localement sinon ce sera un nouveau service public qui disparaîtra.

- il en va de même pour les écoles.

Le fait que les bureaux pour la gestion et l'organisation des écoles se trouvent sur le site est un atout essentiel au meilleur fonctionnement et à un enseignement de qualité, pour le bien des élèves, des parents et de toute la communauté éducative.

De plus, certains de vos élus représentent notre commune au niveau du territoire, dans le cadre de l'Union des Communes de Communes du Sud de l'Aisne (U.C.C.S.A.).

Mon rôle de maire, est d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain et de répondre à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures.

Dans ce cadre, je demande l'aide de toutes les personnes de bonne volonté voulant résolument que dans notre commune nous vivions en toute sécurité et sérénité.

Bien cordialement,
Le maire Lucien FERÔME

2

Cérémonie aux Monuments aux Morts



Défilé avec l'Union Musicale du Tardenois



Rassemblement devant le monument



Participation des élèves de l'école de Beauvardes : lecture de Beauvardes : lecture de lettres de poilus, chant de la Marseillaise...



Anciens Combattants et porte-drapeau



Appel aux Morts

Le maire est « président de droit des commissions. Il peut déléguer cette fonction et se faire représenter » (C.G.C.T, circulaire du 31/03/1992 : jurisprudence administrative).
 « ... le nombre des membres des commissions est fixé par le conseil, qui désigne ensuite les conseillers municipaux devant siéger dans chacune d'elles... »
 « ...elles peuvent être mises en place pour la durée du mandat municipal ou une durée moindre (renouvellement chaque année, par exemple)... »
Le maire réunit, régulièrement, les présidents de commissions.
Les présidents de commissions présentent leur rapport au maire et au conseil municipal.
Les adjoints font partie intégrante de chacune des commissions. Ils sont systématiquement convoqués à chaque réunion.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS :

FINANCES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

présidente : - Maryse GENEL
 membres : - Noël BELLIER
 vice-présidente : - Elvire BELLANCE

BÂTIMENTS COMMUNAUX, RÉPARATION ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

président : - Noël BELLIER
 membres : - Mickaël GUÉRY
 vice-président : - Cyriaque LOURDEZ

GESTION DU CIMETIÈRE

présidente : - Maryse GENEL
 vice-président : - Luc DUSSAUSSOY

PARTS D'USAGE ET BOIS COMMUNAUX

président : - Jean-Claude BEYLER
 membres : - Cyriaque LOURDEZ
 - Mickaël GUÉRY
 - Sébastien VADDE
 vice-présidente : - Catherine RICHARD

RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS ET LOCATION DES LOCALS

président : - J-Claude BEYLER
 membres : - Luc DUSSAUSSOY
 - Maryvonne MARTEL
 - Veronique COURSOLE
 - Céline DOLIGNON
 vice-présidente : - Maryse GENEL

VOIES Goudronnées, Trottoirs, Chemins communaux, fossés et ruisseaux

président : - Cyriaque LOURDEZ
 membres : - Elvire BELLANCE
 - Catherine RICHARD
 vice-président : - Luc DUSSAUSSOY

AMÉNAGEMENT, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE, ENVIRONNEMENT

présidente : - Maryvonne MARTEL
 membres : - Jean-Claude BEYLER
 - Cyriaque LOURDEZ
 - Veronique COURSOLE
 - Céline DOLIGNON
 vice-présidente : - Catherine RICHARD

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS OFFICIELLES DE LA COMMUNE

président : - Jean-Claude BEYELER vice-présidente : - Maryvonne MARTEL
membres : - Céline DOLIGNON
- Veronique COURSOLE
- Mickaël GUÉRY

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

président : - Sébastien VADDE
membres : - Maryvonne MARTEL
- Céline DOLIGNON

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)

Les conseillers d'administration auront à gérer les problèmes sociaux (personnes âgées, cas particuliers...),
ils organisent et participent, entre autres, à l'opération broches, au repas des anciens, à la distribution des bons d'achat de Noël.

président : - Lucien JÉRÔME

membres : - Elvire BELLANCE
- Maryvonne MARTEL
- Maryse GENEL
- Céline DOLIGNON
- Mickaël GUÉRY

président : - Lucien JÉRÔME

membres : - Noël BELLIER
- Luc DUSSAUSSOY
- Cyriaque LOURDEZ
- Sylvain DUBOIS

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIOUE (S.I.V.U.) « Le point du jour » de BEUVARDES.
Les conseillers syndicaux sont appelés à participer aux évolutions et à la gestion des écoles, dans le cadre du S.I.V.U.

- Lucien JÉRÔME - Jean-Claude BEYELER - Sébastien VADDE
- Noël BELLIER - Elvire BELLANCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TARDENOIS (C.C.T.) ordre du tableau, après l'élection du maire et des adjoints.

Les conseillers communaux participent aux travaux des commissions de la C.C.T. composée de 20 communes
titulaires - Lucien JÉRÔME - Noël BELLIER - Luc DUSSAUSSOY

UNION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DU SUD DE L'AINSE (U.C.C.S.A.) émanant des conseils de la C.C.T.

Les conseillers communaux participent aux travaux des commissions de l'U.C.C.S.A. composée de 5 communes de communes.
titulaires - Lucien JÉRÔME - Luc DUSSAUSSOY

UNION DES SECTEURS DE L'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE L'AINSE (U.S.E.D.A.)
Le conseiller est rapporteur des projets d'électricité pour la commune. Il anticipe les projets 2 à 3 ans à l'avance.
- Lucien JÉRÔME - Jean-Claude BEYELER

C.A.T.M.

Les Anciens Combattants ont rendu hommage à Quentin Roosevelt à la stèle de Coulonges-Cohan. L'association Escadrille y organisait, le 3 août 2014, un grand show de modelisme aérien.

Le 10 novembre, les Anciens Combattants sont allés à la nécropole de Loupeigne-Mareuil-en-Grande Guerre.
Dôle assister à un hommage aux soldats de la

Ils ont aussi été invités aux commémorations de la libération de Fère-en-Tardenois et de Château-Thierry.



Le président Jean Gouault

En cette année 2014, le Gala des Marinettes s'est déroulé le 17 mai sous le thème de la « La Fête des Mères ». Les mamans ont donc été mises à l'honneur. La tombola et la restauration ont ravi aussi bien les petits que les grands. Les Marinettes vous remercient toutes et tous pour votre participation.

À la mi-juin, nous nous sommes déplacées à Trélou-sur-Marne pour participer à la fête communale en compagnie de chars fleuris et de fanfares. Un sacré succès auprès du public durant plus de deux heures de défilé !

Après les vacances d'été, depuis début octobre, les Marinettes ont repris leurs cours tous les mercredis, dans la salle communale. C'est avec joie que nous comptons 16 majorettes dont 7 novices à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pour la nouvelle saison, lors du repas des Aînés, nous avons eu le plaisir de montrer quelques danses qui ont été chaleureusement récompensées par les applaudissements et les dons. Nous vous en remercions.

À bientôt pour de nouvelles prestations...



Les Marinettes.

Comité des fêtes - Marché de Noël

- Comme l'an dernier, le marché de Noël s'est déroulée sur 2 jours :
- samedi 06 décembre de 11h00 à 19h00,
 - dimanche 07 décembre de 10h00 à 17h00.

Les animations :

Père Noël	Buvette - Restauration	14h30
Chants des maternelles	Lâcher de ballons	15h30
Danses des Marinettes		14h30



Club du 3^{ème} Âge

Le Club du 3^{ème} âge s'est réuni le 9 octobre 2014 en Assemblée Générale. Le bilan financier comporte un solde positif. Les adhérents se réunissent tous les jeudis, salle de la mairie-bibliothèque pour des jeux de cartes suivis d'un goûter.

Sorties effectuées en 2014

- samedi 29 mars à Reims : soirée Yves Dutheil
- vendredi 25 avril : journée récréative à la Ferme du Buisson
- lundi 09 juin : déjeuner au Moulin Babet
- mardi 16 septembre à Reims : sortie avec la R.T.A.

- visite de la fabrique des biscuits Fossier
- succulent déjeuner au Château de la Jonquière, le midi
- visite des Caves Mumm

vendredi 10 octobre :

- invitation par la C.C.T. : prévention sur la délinquance avec le commandant de la gendarmerie de Château-Thierry et la brigade de Fère-en-Tardenois

mardi 21 octobre :

- invitation aux Caves Pannier pour assister à une conférence sur le cancer du sein

lundi 03 novembre :

- journée récréative avec thé dansant petit déjeuner et danses avec vers 16h30 une pâtisserie et une boisson.

Le bureau est renouvelé avec les anciens membres réélus.

Collette Lefevre



UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AINNE (U.S.E.S.A.)

Le conseiller participe au bureau et aux assemblées générales du syndicat. Il assure la liaison entre les responsables élus et le prestataire de service. Il anticipe et suit les travaux.

- Lucien JÉRÔME - Luc DUSSAUSSOY

LISTES ELECTORALES

POLITIQUE - Sébastien VADDE

CHAMBRE D'AGRICULTURE - Luc DUSSAUSSOY

TRIBUNAL DU COMMERCE - Sylvain DUBOIS

CHAMBRE DES MÉTIERS - Cyriaque LOURDEZ

CONSEIL DES PRUD'HOMMES - Jean-Claude BEYELER

TRIBUNAUX PARITAIRES DE BAUX SOCIAUX - Luc DUSSAUSSOY

ÉCHOS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014 (extraits).

OBJET : DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS POUR LES ÉLECTIONS

SÉNATORIALES DU DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2014

Le maire informe l'assemblée :

- les élections sénatoriales sont fixées au dimanche 28 septembre 2014.

Selon un décret du ministre de l'intérieur, publié au journal officiel le 27 mai dernier portant « convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs » indiquant que les conseils municipaux doivent se réunir le 20 juin 2014 pour désigner leurs délégués et suppléants.

- pour le conseil municipal de Beuvardes, le nombre de délégués est 3, et le nombre de suppléants est 3.

Sont candidats comme délégués :

JÉRÔME Lucien, BELLIER Noël, DUSSAUSSOY Luc.

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu, après vote à bulletin secret, chacun 11 suffrages :

JÉRÔME Lucien, BELLIER Noël, DUSSAUSSOY Luc.

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION

JÉRÔME Lucien, BELLIER Noël, DUSSAUSSOY Luc sont déclarés délégués.

Sont candidats comme suppléants :

GÉNÉRAL Maryse, VADDE Sébastien, BEYELER Jean-Claude.

RÉSULTAT DU 1^{er} TOUR DE SCRUTIN

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu, après vote à bulletin secret, chacun 11 suffrages :

GÉNÉRAL Maryse, VADDE Sébastien, BEYELER Jean-Claude.

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION

GÉNÉRAL Maryse, VADDE Sébastien, BEYELER Jean-Claude sont déclarés suppléants.

Le maire informe le conseil municipal,

Par courrier en date du 17 avril 2014, adressé à Monsieur le président, le conseil municipal de FRESNES-EN-

TARDENONS demande son adhésion au syndicat scolaire « Le Point du Jour » de Beuvardes.

Il y a donc lieu de modifier les statuts du syndicat scolaire.

Par délibération, en date du 26 mai 2014, le syndicat scolaire S.I.V.U. « Le Point du Jour » de Beuvardes a émis un avis favorable, à l'unanimité, pour accepter de modifier les statuts du syndicat scolaire de la manière suivante :

- accepter l'adhésion de la commune de Fresnes en Tardenois.

De ce fait, cinq communes seront membres du syndicat scolaire,

- modifier le nombre de vice-président.

Celui-ci sera porté à 4 (un par commune),

- modifier le nombre de conseillers de chaque commune membre de la manière suivante :

*BEUVARDES : 5 conseillers,

*ÉPIEDS, LE CHARMEL, VILLENEUVE-SUR-FÈRE, FRESNES-EN-TARDENONS : 3 conseillers par commune,

- les communes n'auront plus à nommer de conseillers suppléants.

Le conseiller absent pourra donner un pouvoir à un autre membre présent. Toutefois, un conseiller ne pourra avoir plus d'un pouvoir.

Le maire propose au conseil municipal,

d'accepter les modifications des statuts du syndicat scolaire « Le Point du Jour » de Beuvardes, telles

qu'énoncées ci-dessus,

- après avoir eu l'exposé de son maire,

- après en avoir délibéré,

- le conseil municipal accepte, à l'unanimité, après vote de l'ensemble des présents, cette proposition. Il

donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

OBJET : INSTALLATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION UNIQUE

(S.I.V.U.) « Le point du jour » de BEUVARDES

Les conseillers syndicaux sont appelés à participer aux évolutions et à la gestion des écoles, dans le cadre du S.I.V.U.

Se proposent les élus suivants :

- Lucien JÉRÔME - Jean-Claude BEYELER - Sébastien VADDE - Noël BELLIER - Elvire BELLANCE

Le maire propose au conseil municipal de voter pour la candidature des 5 élus.

- après avoir eu l'exposé de son maire,

- après en avoir délibéré,

- le conseil municipal accepte, à l'unanimité, après vote de l'ensemble des présents, cette proposition. Il

donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

CONSEIL MUNICIPAL du 16 septembre 2014 (extraits).

OBJET : VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Le maire a réuni les adjoints, les mardis 24 juin, 07 juillet, et 09 septembre, à 17h30.

- Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. s'est réuni le jeudi 11 septembre, à 17h00.

OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI C.U.T. (délibération n°1)

Le conseil municipal,

Le maire informe l'assemblée :

- suite à l'absence prolongée d'un adjoint administratif des services techniques de la mairie, il y a lieu de

recruter occasionnellement un nouveau personnel.

Pour pallier cette absence, il y a possibilité de recruter un personnel, en collaboration avec la mission locale ou

pôle emploi, dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.).



Soutien scolaire (CP) Durée : Plusieurs milliers d'heures Compatibilité : Windows 10, 8, 7, Vista, XP

Search interface for 'Soutien scolaire' with various filters like 'Soutien Scolaire (15)', 'Langues (199)', 'Multimédia (322)', and 'Musique (27)'.

Tout apprendre

Tout apprendre est un site de formation qui dispense des cours sur des sujets très divers. La copie d'écran ci-contre montre la diversité de ces sujets.

Tout adhèrent à la médiathèque peut accéder à ce site gratuitement et

à Internet. Les conditions d'accès : • être adhérent de la médiathèque

car la gratuité est le fruit d'un accord entre la Bibliothèque départementale et le site Tout apprendre.

• Posséder un code d'accès personnel fourni par la médiathèque.

L'adhésion à la médiathèque est gratuite.

Ne pas hésiter à demander des renseignements et une démonstration aux permanences du mardi et du samedi.

Table with 4 columns: Heures d'ouverture de la médiathèque au public, jours (mardi, mercredi, vendredi, samedi), and time slots (16h30-18h00, 10h45-11h45, 09h00-10h00, 10h30-12h00).

Appel à bénévoles

La médiathèque est gérée par la municipale. Une commission municipale, composée de Sébastien Vadde (président), Céline Dolignon, Maryvonne Martel, en est responsable. Elodie Schreiber en est la bibliothécaire à temps partiel. Elle est aidée dans sa tâche par des bénévoles qui sont actuellement trop peu nombreux pour assurer, intensifier et diversifier les activités de la médiathèque.

Vous avez un peu de temps, 1 à 2 heures par semaine, n'hésitez pas à contacter Elodie à la médiathèque ou à la mairie. Chaque participation sera bienvenue.

Rappel

La médiathèque est ouverte à tous.

La consultation des ouvrages sur place, l'utilisation des ressources informatiques et d'Internet sont libres que l'on soit adhérent ou non à la médiathèque.

L'adhésion est obligatoire pour emprunter des ouvrages et elle est gratuite.



Les repas des Anciens



11 novembre 2014

Médiathèque municipale

Nouveautés

- Comme chaque année, la médiathèque a présenté ses dernières acquisitions au cours d'une "Porte ouverte", le 22 novembre. Une quarantaine de personnes se sont déplacées ce jour-là.
- Pour ceux qui n'ont pu venir, l'équipe de la médiathèque rappelle qu'une **centaine d'ouvrages a été achetée** selon les critères suivants :
- Tenir compte de l'**actualité littéraire** : prix Goncourt, Fémina, Nobel... ; dernières parutions d'auteurs à succès : *Amélie Notomb, Harlan Coban, Guillaume Mosso...*
 - Assurer une **variété de thèmes et de genres** (policier, humour, BD...) susceptibles de satisfaire les goûts variés des lecteurs.
 - Développer le rayon "**ados - jeunes adultes**" avec notamment la fin de la série *Journal d'un vampire* et la série *Divergente*.
 - Etoffer le fonds jeunesse avec **16 nouveaux albums et 10 documentaires**.
 - Développer le **fonds vidéo** avec 5 acquisitions (2 documentaires tout public, 2 animations pour les petits, une série pour ados).

En dehors de ces nouveautés, grâce à ses acquisitions précédentes (qui n'ont pas de date de péremption) et surtout grâce à la Bibliothèque départementale dont le tiers des prêts est renouvelé tous les 6 mois par le passage du Bibliothos)) la médiathèque dispose d'un fonds "livres" important. Elle possède également d'un fonds CD "musique" et DVD "films" conséquent (un Musibus passe aussi tous les 6 mois).

Laissez-vous tenter.



Le maire propose à l'assemblée :

- la création d'un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 35 heures maximum hebdomadaires.
- Cet emploi sera assuré par un agent non titulaire recruté dans le cadre des emplois aidés (C.U.I.), en collaboration avec la mission locale ou pôle emploi.

-après avoir ouï l'exposé de son maire,

-après en avoir délibéré,

-accepte, à l'unanimité, après vote de l'ensemble des présents et représentés, cette proposition.

Il donne tout pouvoir à son maire pour signer tous documents relatifs à cette opération.

OBJET : MOTION CONTRE LE RATTACHEMENT DE LA PICARDIE AVEC LE NORD PAS

DE CALAIS (délibération n°2)

Le conseil municipal,

Le maire informe l'assemblée :

- vu le Code Général des collectivités Territoriales,

L'Assemblée Nationale a adopté, le 23 juillet dernier, le premier volet de la réforme territoriale et notamment la présentation d'une nouvelle carte des régions de France, lancée à l'initiative du Président de la République, le 03 juin 2014.

Cette carte des régions prévoyait initialement un rapprochement cohérent entre la Picardie et la Champagne-Ardenne.

La carte des régions adoptée par l'Assemblée Nationale prévoit désormais un rapprochement de la région Picardie avec la région Nord Pas de Calais.

-après avoir ouï l'exposé de son maire,

-après en avoir délibéré,

- S'OPPOSE, à l'unanimité, après vote de l'ensemble des présents et représentés, au rapprochement entre la région Picardie et la région Nord Pas de Calais.

- DEMANDE, à l'unanimité, après vote de l'ensemble des présents et représentés, qu'un référendum soit organisé dans le département de l'Aisne afin de donner la parole au peuple et de permettre à la population de se positionner sur cette proposition.

OBJET : BILAN DE RENTRÉE 2014 DU SYNDICAT SCOLAIRE « LE POINT DU JOUR » DE BEUVARDES

-3-1 Constitution du syndicat au 02 septembre 2014

4 communes :		habitants		élèves scolarisés	
Totaux		1 990		100,00%	
- BEUVARDES	731	36,70%	71	43,82%	17
- EPIEDS	386	19,40%	25	15,43%	17
- LE CHARMEL	323	19,40%	17	15,43%	20
- VILLENEUVE sur FÈRE	296	14,90%	20	12,35%	22
- FRESNES en TARDENOIS	254	12,80%	22	13,58%	07
- EXTRÉRIEUR			07	04,32%	162
2 entités :		1 990		100,00%	
Totaux		1 990		100,00%	

- BEUVARDES

141

- EPIEDS

21

- BEUVARDES

Moyens matériels :

- un accueil périscolaire matin et soir
- une cantine de 58 rationsnaires tous les jours et 36 occasionnels

-4- OBJET : COMPARAISON ANNÉES SCOLAIRES 2013/2014 avec 2014/2015

-4-1- Efficacités des élèves inscrits aux rentrées de 2013/2014 et 2014/2015, par communes

	année scolaire 2013/2014	année scolaire 2014/2015
BEUVARDES	75	71
ÉPIEDS	31	25
LE CHARMEL	20	17
VILLENEUVE-SUR-FÈRE	24	20
FRESNES EN TARDENOIS	21	22
EXTÉRIEURS	07	07
TOTAL	179	162

	année scolaire 2013/2014	année scolaire 2014/2015
BEUVARDES	161	141
ÉPIEDS	22	21

-4-2- Bilan des inscriptions au 02 septembre 2014 à BEUVARDES et ÉPIEDS

BEUVARDES	année scolaire 2013/2014	année scolaire 2014/2015
RATIONNAIRES	69	58
OCCASIONNELS	39	36

-4-3- Evolution du nombre d'élèves déjeunant à la restauration scolaire

ÉPIEDS	année scolaire 2012/2013	année scolaire 2013/2014
RATIONNAIRES	16	16
OCCASIONNELS	4	3

-4-4- Nombre d'élèves par classes pour les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015

	année scolaire 2013-2014	année scolaire 2014-2015
Mme MARTEL	28	22
Mme MONTCELLI	23	21
Mme DE JÉSUS FRANCISCO	23	20
Mme DOUCHET	21	21
Mme ROYIS	25	21
M. BLOCK	23	21
Mme OLIVIER	14	15
Mme GAUZI	22	21
TOTAL	179	162

Aussi, ce qui le menaçait, finit par arriver. Il avait organisé une grande réunion de tous ses chefs de secteurs au Fox-Bar, au lieu de la faire dans mon appartement, ce qui aurait été plus prudent. Je me rendis à Paris au jour indiqué, après l'avoir averti par télégramme, signe Crémieux. Une malencontreuse ou heureuse crise rhumatismale, très violente me prit à mon arrivée à Paris et je dus m'aliter. Le Général Felloquin vint me soigner. Cependant, la réunion se tenait et par suite d'un dépitage ou d'une dénonciation, la Gestapo était en force au rendez-vous. Tous les membres présents furent arrêtés et déportés à Buchenwald. Un jeune lieutenant, qui avait perdu un bras à la bataille de Maubeuge était également absent. Il apprit l'arrestation et vint immédiatement me prévenir. Il ne réussit pas à échapper. Je lui avais cependant offert de venir passer un moment à Trélon, et il fut arrêté également et déporté en Allemagne. Je revis le jeune lieutenant à la gare de Dormans où je m'étais rendu lors du rapatriement des déportés avec des vivres collectés dans mon village. Nous nous jetâmes, bien émus, dans les bras l'un de l'autre. Je revis chez lui, quelques jours après, mon ami Forcinal, échappé par miracle à la mort, après un séjour de deux années au camp de Buchenwald. Son épouse avait également été arrêtée. Elle survécut aussi.

Suite dans le prochain numéro du petit journal.

Remise de dictionnaires

Le lundi 16 juin 2014 s'est déroulée la traditionnelle et sympathique cérémonie de remise de dictionnaires aux élèves de CM2 du syndicat scolaire de Beuvardes qui ont intégré le collège à la dernière rentrée. Après la remise des dictionnaires, un goûter a été offert par le syndicat scolaire.



- La réforme des rythmes scolaires est activée depuis la rentrée 2013.

L'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.) est assurée par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Tardenois.

Des ajustements ont été apportés.

Les ateliers N.A.P. se déroulent cette année, le jeudi après-midi (total de 03h00).

Taux de fréquentation, la première semaine, pour le regroupement de Beuvardes : 108 élèves/162

fréquentent les N.A.P.

Activités proposées :

TPS/PS 13h30/15h00 - temps calme
- chant/éveil corporel

MS/GS 13h30/15h00 - relaxation/cuisine/modélage
- jeux collectifs/relaxation

CP/CE1 13h30/15h00 - cuisine
- mosaïque

15h00/16h30 activité 2 - danse
- football
- activités manuelles

CE2/CM1/CM2 13h30/15h00 activité 1 - photo montage
- handball

15h00/16h30 activité 2 - danse
- activités manuelles
- atelier création de jeux
- tennis de table
- badminton

-5- OBJET : BILAN DES TRAVAUX DES COMMISSIONS

-5-1 FINANCES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

présidente : - Maryse GENEL vice-présidente : - Elvire BELLANCE
membres : - Noël BELLIER
- Sylvain DUBOIS

RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Réunion maire/présidente le 09 septembre dernier, en présence de Monsieur Caveriaux, boulanger à Beuvardes.

Réunion maire/présidente le 12 septembre dernier. Objet : étude des impayés.

Prévisions à court terme :

Rendez-vous avec la trésorière de la collectivité, le lundi 22 septembre prochain, à 10h00.

À faire : étudier les aspects économiques de notre commune.

-5-2 BÂTIMENTS COMMUNAUX, RÉPARATION ET TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

président : - Noël BELLIER vice-président : - Cyriaque LOURDEZ

membres : - Mickaël GUÉRY
- Catherine RICHARD

- Sylvain DUBOIS

RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Date de la dernière réunion de commission : mardi 06 mai 2014.

- Clôture des écoles :

- les arrêtes saillantes des poteaux ont été meulées.

Mon ami Lionel Lévêvre qui avait appris que je participais à la résistance et qui était délégué de Libé-Nord pour le département de l'Aisne, me désigna comme responsable dans l'arrondissement de Château-Thierry, ce qui était déjà dans les faits.

J'avais déjà réuni à Château-Thierry, chez Prévot, en accord avec Gèbert, un certain nombre de camarades, quinze environ, afin de leur exposer mon plan d'action. Il s'agissait de couvrir l'arrondissement de groupes composés d'hommes peu nombreux pour commencer et charger d'abord de propagande destinée à ranimer la confiance et ensuite de commencer partout l'action de sabotage afin de tenir l'ennemi en alerte et ainsi de l'obliger à disperser des forces sur l'ensemble du territoire.

Ce plan fut unanimement adopté et l'action ne tarda pas à se manifester. Il en fut de même dans toute la France, le rôle de la résistance se précisait. Une certaine liaison existait entre les groupes, chacun cependant s'exerçant à son gré suivant les possibilités locales. Les cas de dénonciations ou d'imprudences furent peu nombreux, nous aurons l'occasion d'en parler plus loin.

Des hommes de toutes tendances politiques travaillèrent en commun sans que jamais, durant la vie de la résistance, des dissensions surgissent entre eux. L'intérêt de la Patrie dominait tellement que toutes les autres contingences s'effaçaient devant le devoir à remplir.

Lionel Lévêvre fut arrêté et remplacé par Rault alias Grison, homme décidé et ardent, il tenait à organiser rationnellement l'action sur l'ensemble du département. Nous convînmes, afin de faciliter les contacts entre les délégués d'arrondissement, de nous réunir périodiquement dans mon appartement de Paris qui était vacant et qui servait déjà à Forcinai et au Général Pelloquin ainsi qu'à d'autres groupements de la région parisienne avec lesquels j'étais en rapport. C'est dans ces réunions que je fis la connaissance de Madame Fiolet, alias Roberge, qui commandait le secteur de Soissons et qui vint me voir plusieurs fois à Trélon.

Ce n'est que dans le courant de 1943 que nous commençâmes à recevoir des armes et des explosifs. J'avais fait entre temps la connaissance de Seigneur, délégué pour le département aux parachutages, il me remit un poste récepteur à galène, un révoiver colt 9,5 et une mitrailleuse et nous partîmes ensemble livrer des armes au groupe de Château-Thierry. Nous les déposâmes chez Prévot, c'est à ce moment que je présentai Pierron à Seigneur. Le poste me servit à recevoir directement, sans brouillage, les instructions de Londres. Le sabotage fut alors renforcé.

Je continuais à voir Forcinai que je rencontrai à Paris et à Trélon, je correspondais aussi avec lui par l'intermédiaire de mon fils qui portait les messages au Fox-Bar, rue d'Amsterdam près de la gare Saint-Lazare et les remettait au barman. J'en fis aussi passer très fréquente par les allemands. Forcinai était intrépide et même imprudent, et lors de nos rencontres dans ce café, il donnait ses instructions, sans trop se préoccuper des allemands assis non loin de nous.

- s'engage :

- à affecter à ces travaux la somme de 4 898,40 € sur le budget communal,

- à réaliser dans un délai de trois ans, depuis le F.D.S. 2015, à partir de la date de notification.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

-8- OBJET : ORGANISATION DE LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2014 AU MONUMENT AUX MORTS.

La cérémonie du 11 novembre revêtira, cette année, un aspect particulier. En effet, il marque le

centenaire du début de la grande guerre.

À cette occasion exceptionnelle, la commune, par le travail de la commission « organisation des manifestations officielles » proposera un programme différent des années précédentes.

Tous les élus doivent être présents à cette cérémonie qui remet en mémoire le sacrifice de la jeunesse de l'époque pour que notre pays reste libre.

Le rendez-vous est fixé à 09h15, à la mairie.

-9- OBJET : SIGNALE

Par courriers des 26 septembre et 31 octobre, les services de la préfecture de l'Aisne demandent un renforcement des mesures de prévention contre les risques terroristes autour de certains sites sensibles et dans les bâtiments ouverts au public, notamment ceux à forte affluence. Le plan VIGI-PIRATE est renforcé.

Fin des extraits des conseils municipaux

BEUVARDES ET SON HISTOIRE

Aujourd'hui, quand la mémoire fait défaut à certains, que l'Histoire est manipulée par d'autres, le spectre du retour d'une idéologie raciste, antisémite et xénophobe ayant commis d'horribles forfaits et exactions menant à de terribles destructions humaines et matérielles, de désolation en France et dans le monde, il est primordial de faire un rappel de notre histoire récente, afin que nul ne puisse, à un moment donné, invoquer l'ignorance comme excuse.

L. JÉRÔME

La suite du récit (extraits) d'aujourd'hui est tiré du livre de Paul LAMBIN ayant pour titre : LA RÉSISTANCE dans l'arrondissement de CHÂTEAU-THIERRY (pendant la dernière guerre mondiale de 1939/1945).

Suite du récit paru dans le petit journal n°53 de mars 2014.

L'organisation

« ... le groupe de Trélon était formé. Le jeune Raymond Boudin fut nommé chef du sabotage. Nous choisissons surtout des jeunes. Je recherchai plutôt la qualité que le nombre et le sabotage s'organisa : voies ferrées, lignes téléphoniques et télégraphiques. Je m'occupais particulièrement des mouvements des troupes allemandes que je transmettais au Colonel Lortholary, adjoint du Général Pelloquin. Il fallait surtout alerter l'ennemi, l'inquiéter. Nous réussîmes, en attendant les armes de Londres, à récupérer quelques armes sur place.

Le professeur de culture physique ayant quitté Château-Thierry, Hardy me présenta, en octobre 1943, Pierron, chef de district à la S.N.C.F., jeune, actif, décidé. Il m'apparut apte à diriger le groupe important de Château-Thierry qui comprenait surtout des cheminots.

- À faire :

- les panneaux/grilles ne sont pas retournés. Il faut se procurer la pince/cle qui permet de réaliser ce travail (URGENT).
- la terre sera remise au niveau, après le retournement des grilles.

- Fontaine Saint Martin :

- fuite d'eau réparée,

- tête de dragon remise en place après nettoyage et mise en peinture.

- À faire :

- étude et réalisation d'un support mieux adapté.

- Mur de soutènement/clôture de Monsieur Fernandes

- les pierres dangereuses ont été repoussées dans la propriété.

- Construction d'une salle de classe :

- à voir avec les membres de la commission du S.I.V.U..

- Divers :

- Travaux d'électricité dans la bibliothèque effectués.

- Travaux de menuiserie (salle communale et écoles). La société ALUTECH prévoit les travaux semaine 40/2014.

- Nid d'abeilles aux écoles :

- 2 interventions des pompiers ont été nécessaires ainsi que celle d'une entreprise de couverture. Résultats non garantis. Des travaux plus importants seront peut-être à effectuer.

Travaux à effectuer, à la date du 16 septembre 2014 :

- VMC, salle communale,

- Captage de source, cours de la mairie,

- Toiture du garage de la boulangerie,

- Cheminée du four à pain de la boulangerie.

- Avaloirs dans la commune.

Travaux à étudier, à la date du 16 septembre 2014 :

- Salle communale :

- rives en zinc,

- accès.

- Salle de classe, préfabriqué du bas :

- gouttières.

- Ecole, sous le préau du haut :

- abris pour rangement.

- Bâtiment « pompe » :

- zinc.

- Et de multiples travaux d'entretien.

-5-3 GESTION DU CIMETIÈRE

présidente : - Maryse GENEL

vice-président : - Luc

DUSSAUSSOY

RAPPORT

Travaux à étudier, à la date du 16 septembre 2014 :

- Concessions :

- inventaire des concessions arrivées à échéance,

- processus de prolongation, de reprise, autres.

- Columbarium

5-4 PARTIS D'USAGE ET BOIS COMMUNAUX

président : - Jean-Claude BEYELER
membres : - Cyriaque LOURDEZ
- Michaël GUÉRY
- Sébastien VADDE

RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Date de la dernière réunion de commission : vendredi 02 mai 2014.

- Visite des parcelles plantées (lots 11, 12, 13 et 14) :
- un dégagement des plants de chênes est nécessaire (voir avec l'ONF pour un programme détaillé et chiffré).
- Recensement des affouages réalisés sur les lots 6, 9, 11 et 12.

- Visite des parcelles 19, 20 et 21 :

- Les taillis seraient exploités en 2014/2015.
- Têtes de chênes :

- associer le nettoyage des parcelles où le taillis est dense mais pauvre (demander l'avis de l'ONF).

Travaux à étudier, et à réaliser, à la date du 16 septembre 2014 :

- Prévoir les affouages 2014/2015.

- Contacts avec l'ONF (voir ci-dessus).

- Pour les parts d'usage, ouvrir le dossier.

- Voir les impayés pour les parts d'usage et l'affouage (en relation avec la commission « finances »).

5-3 RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS ET LOCATION DES LOCALS

président : - Jean-Claude BEYELER
vice-présidente : - Maryse GENEL
membres : - Luc DUSSAUSSOY
- Maryvonne MARTEL

- Veronique COURSOLE
- Céline DOLIGNON

RAPPORT

- De multiples interventions ont été faites.

- Les états des lieux d'entrée et de sortie, lors de la location de la salle communale se sont déroulés dans de bonnes conditions.

5-6 VOIES GOUDRONNÉES, TROTTOIRS, CHEMINS COMMUNAUX, FOSSES ET RUISSEAUX

président : - Cyriaque LOURDEZ
vice-président : - Luc DUSSAUSSOY

membres : - Elvire BELLANCE
- Catherine RICHARD
- Michaël GUÉRY

PAS DE RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Date de la dernière réunion de commission : lundi 12 mai 2014.

Travaux à effectuer, à la date du 16 septembre 2014 :

-Tous les travaux prévus lors de la réunion de la commission du lundi 12 mai 2014.

Pour la plupart, il y a urgence, entr'autres, l'organisation de la fête communale 2014.

5-5 OBJET : PROPOSITION DE MODIFICATION DU LOYER DE LA BOULANGERIE

(délibération n°4).

Le maire informe l'assemblée :

- suite au bail signé chez Maître COURT, notaire à Fère-en-Tardenois, le 04 juillet 2013, les locaux de la boulangerie, dont la commune est propriétaire, sont loués ainsi :

- local commercial : loyer mensuel de 768,00 € (sept cent soixante-huit euros)

- appartement : loyer mensuel de 400,00 € (quatre cents euros)

- afin de pérenniser l'installation de la boulangerie dans la commune, et suite aux diverses réunions, de la commission « finances », et aux réunions d'adjoins, le constat montre qu'il y a

possibilité au niveau financier de réduire le montant du loyer du local commercial.

Le maire propose à l'assemblée :

- d'appliquer, dès le 1^{er} décembre 2014, les loyers suivants :

- local commercial : loyer mensuel de 668,00 € (six cent soixante-huit euros). Soit une réduction de 100,00 € (cent euros)

- appartement : loyer mensuel de 400,00 € (quatre cents euros). Inchangé.

- les frais notariaux seront à la charge du locataire qui se mettra en rapport avec l'étude de Maître COURT, notaire à Fère-en-Tardenois, afin de modifier le bail de location.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

6- OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI C.U.I. (délibération n°5)

Le maire informe l'assemblée :

- suite à l'absence prolongée d'un adjoins administratif de la mairie, il y a lieu de recruter occasionnellement un nouveau personnel.

Pour pallier cette absence, il y a possibilité de recruter un personnel, en collaboration avec la mission locale ou pôle emploi, dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.).

Le maire propose à l'assemblée :

- la création d'un emploi non permanent, à temps non complet, à raison de 35 heures maximum hebdomadaires.

Cet emploi sera assuré par un agent non titulaire recruté dans le cadre des emplois aidés (C.U.I.), en collaboration avec la mission locale ou pôle emploi.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

-7- OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS F.D.S. POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE

(délibération n°6).

- après avoir pris connaissance des décisions prises par le Conseil Général relatives à la

répartition des subventions en provenance du Fonds Départemental de Solidarité (F.D.S.),

- sollicite une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité de l'année 2015 pour les

Nature des Travaux	Appellation et n° de la voie	Longueur	Montant de l'opération T.T.C.	Montant de l'opération H.T.
voirie	rue du Jeu d'Arc	85 ml	4 898,40 €	4 082,00 €
Montant du projet			4 898,40 €	4 082,00 €

2-OBJET : REMPLACEMENT DES ÉCLAIRAGES PUBLICS, 2^{ème} plan (délibération n°1).

Le maire informe et propose à l'assemblée :

- suite à une étude de l'U.S.E.D.A., il est proposé, pour effectuer, entr'autres, des économies d'énergie, de remplacer les éclairages publics existants qui ne sont pas encore conformes, par des globes type ballon fluorescent (jaunes).

- le coût des travaux, pour le 2^{ème} plan, pour 29 éclairages publics, s'élève à 14 870,52 €.
- en application des statuts de l'U.S.E.D.A., la contribution de la commune est calculée en fonction du nombre de points lumineux et de ses caractéristiques (puissance des lanternes, hauteur des mâts, présence ou non de consoles, nature des mâts et des lanternes).

- sur le coût total des travaux, pour le 2^{ème} plan, la contribution de la commune s'élève à 6 691,73 €.
- le montant de cette dépense sera inscrit au budget primitif 2015 de la commune, en investissement, à l'article 21534.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

3-OBJET : CRÉATION D'UNE ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBRÈMENT (A.F.R.).

(délibération n°2).

Le maire informe l'assemblée :

- suite à la réunion, le 14 octobre dernier, à 14h00, à ÉPIEDS, concernant le remembrement pour lequel la commune de BEUVARDES est concernée. Le maire a mandaté Jean-Claude BEYELER pour représenter la commune.
- il a été décidé, lors de cette réunion :
- de créer une Association Foncière de Remembrement (A.F.R.).
- de désigner 3 représentants de la commune (2 titulaires, 1 suppléant).

Se présentent comme titulaires : Sylvain DUBOIS et Cyriaque LOURDEZ
Se présente comme suppléant : Noël BELLIER

Le maire propose à l'assemblée :

- de retenir ces 3 candidatures.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

4-OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ (F.D.S.) POUR DES TRAVAUX DE

VOIRIE. PROROGATION ADHÉSION 2015 - 2016 (délibération n°3).

Le maire informe l'assemblée :

- vu le nouveau règlement de Solidarité (F.D.S.) 2007-2014 et son fonctionnement basé sur le principe de la solidarité, adopté par l'Assemblée Départementale lors de sa réunion en date du 06 mars 2006, prorogé par décision de l'Assemblée Départementale en date du 06 octobre 2014,
- considérant que les communes ne pourront bénéficier d'une subvention du département sur les travaux communaux de voirie que dans la mesure où elles s'engageront formellement à proroger leur adhésion à ce fonds et à verser, chaque année leur cotisation, selon les modalités explicites dans le règlement.

Le maire propose à l'assemblée :

- de proroger l'adhésion au Fonds Départemental de Solidarité, pour les travaux de voirie 2015 - 2016 et de s'engager à acquitter la cotisation définie dans ledit règlement.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette proposition.

5-7 AMÉNAGEMENT, EMBELLISSEMENT DU VILLAGE, ENVIRONNEMENT

présidente : - Maryvonne MARTEL vice-présidente : - Catherine RICHARD
membres : - Jean-Claude BEYELER
- Cyriaque LOURDEZ
- Veronique COURSOLLE
- Céline DOLIGNON

RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Date des dernières réunions de commission : mercredi 30 juillet et jeudi 07 août 2014.

- Voir le compte-rendu pour définir :

- Travaux à effectuer, à la date du 16 septembre 2014 :

- solliciter les agents pour réaliser ces travaux (URGENT).
- faire la liste des travaux afin de les programmer sur la période d'hiver.

5-8 ORGANISATION DES MANIFESTATIONS OFFICIELLES DE LA COMMUNE

président : - Jean-Claude BEYELER vice-présidente : - Maryvonne MARTEL
membres : - Céline DOLIGNON
- Veronique COURSOLLE
- Mickaël GUÉRY

RAPPORT

Réunion avec les forains, le jeudi 18 septembre prochain, 18h00.

- se mettre en rapport avec la commission « voies goudronnées... » pour aborder les points suivants (voir C.R. de la commission « voies goudronnées... » :

- installation des manèges,
- mise en place de la circulation,
- mise en sécurité des écoles,
- organisation du stationnement aux heures d'entrée et de sortie des classes,
- autres.

Travaux à étudier, à la date du 16 septembre 2014 :

- Organisation des cérémonies et autres :

- 11 novembre 2014 (centenaire),
- spectacle pour le Noël des enfants de Beuvardes, le dimanche 21 décembre 2014.

5-9 MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

Les élus auront à gérer et organiser la médiathèque communale, en liaison avec le personnel communal et les bénévoles

président : - Sébastien VADDE
membres : - Maryvonne MARTEL - Céline DOLIGNON

RAPPORT

Travaux effectués, à la date du 16 septembre 2014 :

Date de la dernière réunion de commission : lundi 19 mai 2014.

- Voir le compte-rendu pour définir :

- Travaux à effectuer, à la date du 16 septembre 2014 :

- mise en place d'un site internet,
- mise en place d'activités pour intéresser les adolescents
- achat de livres :
- voir Marc LEBEAU, à partir du 24 septembre.
- accueil de classes :
- à prévoir, en fonction des disponibilités de Marc, d'Elodie et d'autres bénévoles.
- printemps des conteurs :
- prévoir une réunion, en octobre, avec des membres bénévoles.

Travaux à étudier, à la date du 16 septembre 2014 :

- Réorganiser la médiathèque,

- Acheter :

- tapis,

- armoires de rangement (voir devis).

- Approfondir le projet « cinéma de campagne ».

6- OBJET : INFORMATIONS ET PRÉVISIONS

- jeudi 18 septembre 2014

- 18h00, réunion, avec les forains en préparation de la fête communale des 27, 28 et 29 septembre prochains.

- 19h00, U.C.C.S.A., Bureau Syndical.

- 10h00, rendez-vous à la trésorerie de Château-Thierry.

- 18h00, S.I.V.U. Comité Syndical.

- 10h00, S.I.V.U. réunion commission « perspectives,... ».

- mardi 30 septembre 2014

- 17h30, réunion avec adjoints.

- 18h30, C.C.T. Conseil Communaux.

- 19h00, U.C.C.S.A. Conseil Communaux.

- jeudi 02 octobre 2014

- 18h00, réunion de travail avec les présidents des commissions municipales.

- à partir de 08h30, C.C.A.S. opération « brioches »

- 17h30, réunion avec adjoints.

- C.C.A.S. Conseil d'Administration.

- 18h00, réunion avec les présidents et présidentes des associations beuvardoises.

- mardi 21 octobre 2014

- 17h30, réunion avec adjoints.

- mardi 28 octobre 2014

- 17h30, réunion avec adjoints.

- 18h00, conseil municipal.

- mardi 04 novembre 2014

- jeudi 13 novembre 2014

- 19h00, U.C.C.S.A. Bureau Syndical.

OBJET : VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL du 04 novembre 2014 (extraits).

- mardis 30 septembre, 14 octobre et 28 octobre, à 17h30, le maire a réuni les adjoints à la mairie.

- jeudi 18 septembre, à 19h00, le Bureau Syndical de l'U.C.C.S.A. s'est réuni à FOSSOY.

- jeudi 18 septembre, à 18h00, la commission « organisation des manifestations » s'est réunie à la

mairie.

- lundi 22 septembre, à 10h00, la commission « finances... » restreinte s'est réunie avec Madame

BARDOULAT, trésorière, à CHÂTEAU-THIERRY.

- lundi 22 septembre, à 18h00, le Comité Syndical du S.I.V.U. s'est réuni à la mairie de BEUVARDES.

- mardi 30 septembre, à 18h30, le Conseil Communaux de la C.C.T. s'est réuni à FÈRE-en-

TARDENOIS.

- jeudi 02 octobre, à 19h00, le Comité Syndical de l'U.C.C.S.A. s'est réuni à FOSSOY.

- mardi 07 octobre, à 18h00, le maire a réuni les présidents des commissions, à la mairie.

- mercredi 08 octobre, à 14h30, réunion avec le sous-préfet, à la C.C.T., à FÈRE en TARDENOIS.

- samedi 11 octobre, toute la journée, s'est déroulée l'opération « brioches » pilotée par le C.C.A.S..

- jeudi 18 septembre, à 18h00, la commission « finances... » s'est réunie à la mairie.

- lundi 27 octobre, à 18h00, réunion de secteur U.S.E.S.A., à FOSSOY.

- jeudi 16 octobre, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. s'est réuni à la mairie.

- lundi 20 octobre de 11h00 à 13h00, réunion U.C.C.S.A. à FOSSOY.

- mardi 21 octobre, à 18h00, le maire a réuni les président(e)s des associations Beuvardoises, à

18h00, à la mairie.

- mercredi 22 octobre à 14h30, réunion U.C.C.S.A., à Fossoy, (S.C.O.T.).

- samedi 25 octobre, à 10h00, la commission « bibliothèque... » s'est réunie à la médiathèque.

- lundi 27 octobre, à 18h00, réunion de secteur U.S.E.D.A., à FÈRE en TARDENOIS.

- mardi 28 octobre, à 09h00, les commissions restreintes « chemin... » et « bois » se sont réunies à

la mairie.

- jeudi 30 octobre, à 18h00, la commission « parts d'usage... » s'est réunie à la mairie.

- samedi 1^{er} novembre, après-midi, les 2 adjoints se sont rendus en forêt communale, en

compagnie d'un particulier, pour étudier la possibilité de débardage et d'emprunt des chemins

communaux.

- lundi 03 novembre, à 17h30, le conseil d'école s'est réuni dans l'enceinte du regroupement

scolaire, à BEUVARDES.

Il est 18h10, le maire demande une interruption de séance afin d'accueillir le technicien de la

C.C.T..

1- OBJET : PRÉSENTATION, PAR LE TECHNICIEN DE LA C.C.T. EN CHARGE DU

DOSSIER, DES RAPPORTS DES CONTRÔLES D'ASSAINISSEMENTS ET PRÉVISION DE

ZONAGE.

Les rapports des contrôles d'assainissements sont en notre possession.

Ils seront transmis aux administrés, contre signature, lors de 2 permanences, le samedi à la

mairie.

Jean-Claude BEYELER et Cyriaque LOURDEZ sont en charge de ce dossier.

Pernanences : - samedi 15 novembre 2014, de 10h00 à 12h00,

Jean-Claude BEYELER et Catherine RICHARD

Cyriaque LOURDEZ et Véronique COURSOLE.

Le technicien de la C.C.T., Simon JANSSENS, fait un rapport sur les diagnostics des installations

d'Assainissement Non Collectif (A.N.C.).

Le délai pour une remise en conformité est de 4 ans.

L'état des A.N.C. est estimé en 4 priorités.

Pourcentages :

Priorité 1 non acceptable 25%

Priorité 2 non acceptable 59%

84 %

Priorité 3 acceptable 09%

Priorité 4 acceptable 07%

16%

Le plan de zonage sera actualisé. Le dossier est géré par les services de la C.C.T.

Seul le fait d'avoir un plan de zonage à jour permettra de bénéficier de subventions de l'Agence

de l'Eau Seine Normandie (A.E.S.N.) pour l'installation de système d'assainissement conforme.

Il est 18h30, La séance du conseil municipal reprend son cours.